



IDSUD

RAPPORT ANNUEL 2015



SOMMAIRE

RAPPORT ANNUEL 2015

Assemblée Générale Annuelle Mixte
du 1^{er} juin 2016

SOMMAIRE

Rapport de gestion	5
Rapport du Conseil de Surveillance	12
Programme de rachat d'actions	13
Rapports des Commissaires aux Comptes	14
Résolutions	17
Comptes sociaux	19
Organes d'Administration et de Contrôle	35



IDSUD





Mesdames, Messieurs, chers actionnaires

Conformément à la loi et à vos statuts, nous vous avons réunis, en assemblée générale annuelle, pour vous rendre compte de la gestion effectuée au cours de l'exercice 2015, soumettre à votre approbation les comptes sociaux, et l'affectation du résultat de l'exercice.

L'ensemble des documents sociaux, comptes, rapports et annexes vous ont été transmis et soumis à votre attention dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

L'économie française termine avec une hausse de 1,1% de croissance pour l'année 2015. La France met fin à trois années de quasi-stagnation de la richesse nationale et espère sortir de la crise. Les mauvaises nouvelles de l'année telles que le ralentissement des pays émergents, Brésil, Russie, Chine en tête, ou les attentats ont relativement peu affecté la croissance française.

Chiffres Clés :

en euros	2015	2014	%
Résultat social de l'exercice	595 490	1 578 950	- 62 %
Produits des activités courantes (*)	4 695 755	4 747 613	- 1 %

(*) voir définition des produits des activités courantes en page 11.

Le présent rapport permet d'apporter un éclairage supplémentaire et détaillé sur les résultats annuels.

En approuvant notre gestion par votre vote des résolutions, vous renouvellerez votre confiance et apporterez ainsi votre soutien à la stratégie mise en place par l'équipe dirigeante.



Activité en 2015

1°) LE CHANGE (or et devises)

La poursuite de la hausse du dollar a fait consensus : le billet vert a gagné près de 9% en 2015 par rapport aux grandes monnaies, sa troisième année de hausse consécutive.

Le cours de l'or a quasi clôturé l'année 2015 inchangé en euros tandis qu'il a baissé de 10% en dollars. Ces résultats disparates ont été provoqués par les divergentes politiques monétaires des banques centrales.

Les incertitudes liées aux politiques monétaires des banques centrales, aux évolutions économiques des principales zones et aux fluctuations des matières premières rendent difficiles les prévisions quant à l'évolution des devises pour l'année 2016.

Dans ce contexte, les produits de l'activité de change manuel sont en progression de 5,6% passant de 664 K€ à fin 2014 à 701 K€ à fin 2015, alors que pour la même période, le volume des transactions sur les devises enregistre une baisse de 3,3% à 20,4 millions.

Les produits de l'activité sur l'or et les métaux précieux sont en hausse de 53% d'une année sur l'autre, passant de 83 K€ en 2014 à 128 K€ en 2015, le volume des opérations étant en progression de 36%.

2°) LES PARTICIPATIONS

Compte tenu des provisions antérieures, la valeur nette des filiales et participations, dans les comptes de la société, est de 3 112 K€ au 31 décembre 2015 en hausse de 1 963 K€. Cette augmentation est essentiellement liée au renforcement des capitaux propres de la société IDSUD Energies.

Prises de participations > 5% des droits de vote et du capital : la participation dans la société IDSUD Energies a été portée de 75% à 100%.

Nous portons à votre connaissance les principales indications d'activité de nos filiales pour l'exercice 2015.

a) LA FRANÇAISE DES JEUX

Avec 26,3 millions de clients, la Française des Jeux a enregistré 13,7 milliards d'euros de ventes en 2015, en croissance de 5,4% contre 5,2% (13 milliards d'euros) alors que l'année précédente comportait un événement exceptionnel avec la Coupe du Monde de Football, grâce au dynamisme des jeux à gratter, des paris sportifs et au numérique. La Française des Jeux s'engage dans une transformation numérique à travers le projet d'entreprise déployé dans son réseau physique et en ligne.

Actionnaire à hauteur de 2,626% du capital de la Française des Jeux, la société IDSUD a perçu 3 493 K€ en 2015 au titre des dividendes de 2015 contre 3 597 K€ en 2014.

b) IDSUD Voyages

L'année 2015 s'achève sur un recul de l'activité d'après le baromètre Snay/Atout France : les réservations sont en baisse de 1,4% en volumes d'affaires et les départs de l'année 2015 se soldent par une baisse de 3,6% en passagers et de 5,3% en volume d'affaires par rapport à l'exercice précédent. L'impact des attentats de novembre a été important dans le secteur en décembre 2015 où les réservations ont chuté de 6,2% en termes de nombre de passagers sur la seule période de décembre.

Dans ce contexte, la société enregistre une diminution de 1,4% du chiffre d'affaires passant de 407 K€ en 2014 à 401 K€ en 2015. Le résultat net de la société est de 11 K€ contre 34 K€.

IDSUD Voyages va déployer en 2016 ses activités dans le domaine B to B (clientèle d'entreprises) à Paris et aux Etats-Unis.

c) IDSUD Energies

La participation majoritaire dans le capital de la société IDSUD Energies a été portée à 2 millions d'euros pour 100% des actions.

A partir d'une technologie brevetée dont elle est propriétaire, l'ingénierie d'IDSUD Energies conçoit, développe et commercialise des solutions autonomes sur mesure, éoliennes, solaires ou hybrides, à des fins d'autoconsommation, de redistribution sur les réseaux, d'éclairage public, de vidéo-surveillance, de signalisation et, plus généralement de toute autre utilisation entrant dans leur spectre énergétique.

L'année 2015 aura permis, outre une restructuration de fond en interne, de fiabiliser les produits et de les faire évoluer dans le sens des attentes d'un marché, à la fois très porteur mais aussi toujours plus exigeant en terme de technologie.

Mais les éléments les plus déterminants demeurent la sécurisation de la chaîne d'approvisionnement et la mise en place de partenariats industriels et commerciaux essentiels à son évolution.

Suivant une politique, aujourd'hui clairement définie, les perspectives de son développement, tant en France qu'à l'étranger, sont encourageantes.

Au 31 décembre 2015, le compte courant de cette société est de 106 K€.

d) MAROC : IDEXIUM et Fès Développement

Les SARL IDEXIUM en France et Fès Développement au Maroc poursuivent l'objectif de la réalisation des actifs détenus par la société MAROC ASUR RESIDENCES, filiale d'Idexium.

e) IDGAMES France

Les opérations de liquidation se poursuivent, cette société n'ayant aucune activité.



f) E.T. Diffusion

La participation E.T. Diffusion commercialise la marque d'habillement pour hommes « Café Coton ». La société a réalisé un chiffre d'affaires de 4 423 K€ en 2015 contre 4 954 K€ en 2014 pour un bénéfice net de 246 K€.

3°) LE CAPITAL DEVELOPPEMENT

Investissements de l'année

Au cours de l'exercice, notre société a poursuivi ses investissements dans la société YAZINO, spécialisée dans les réseaux sociaux en ligne sur internet pour un montant de 313 K€.

La société IDSUD a pris une participation dans la société INTELLINIUM à hauteur de 250 K€, cette dernière propose des solutions sur-mesure de « DOMOTIQUE » pour institutions, collectivité et industries, tous secteurs.

La société IDSUD a avancé en compte courant rémunéré 822 K€ à sa filiale SWEET IMMO dont elle détient 21%, pour réaliser un projet immobilier locatif. Cette avance en compte courant va être refinancée pour 800 K€ dont 400 K€ ont été mis en place en 2015.

Enfin la société a investi un montant de 150 K€ dans la société SBP1804, qui exerce des activités de distributions de produits agroalimentaires à marque de distributeurs référencée auprès des acteurs majeurs de la grande distribution en Europe.

Désinvestissements de l'année

Notre société a constaté à hauteur de 680 K€ des sorties d'investissements provisionnés en totalité.

La société continue d'étudier les sociétés en portefeuille arrivant à maturité pour d'éventuelles sorties.

Composition du portefeuille au 31 décembre 2015

Les principales participations du capital développement sont détaillées en annexes pour un montant brut des immobilisations financières de 3 102 K€. La valeur nette à la clôture est de 1 238 K€.

Prises de TIAP > 5% des droits de vote et du capital :

- 24 % du capital de la société Intellinium ;
- 10 % du capital de la société SBP1804.

4°) LES AUTRES INVESTISSEMENTS

Les investissements de l'exercice se sont élevés à 394 K€ et concernent essentiellement le solde du réaménagement commencé en 2013 de l'immeuble place du Général de Gaulle à Marseille, dont la société est propriétaire.

5°) LA TRESORERIE

La trésorerie s'élève à 4,7 M€ en 2015 contre 6,2 M€ en 2014.

6°) RESULTAT

en K€	2015	2014	2013
Résultat d'exploitation	- 2 301	- 2 066	- 2 234
Résultat courant	941	1 754	2 346
Résultat net	595	1 579	1 360
Montant de distribution proposé à l'assemblée	-	570	380

7°) AUTRES FAITS MARQUANTS

Notre société n'a pas connu de faits marquants cette année.

Bilan social

A la fin de l'exercice 2015, l'effectif de la société IDSUD comptait quatorze collaborateurs, huit femmes et six hommes. La société IDSUD n'emploie pas de personnes handicapées et n'est pas soumise à la contribution. L'organisation du temps de travail est établie en fonction des services avec une plage horaire maximum de 8h30 à 18h et une ouverture de 6 jours sur 7.

Dans le cadre d'un plan d'intéressement et de son plan d'épargne, la société a pris en charge un montant de 13 K€ en 2015 contre 38 K€ en 2014.

La société a mis en place une politique de retraite complémentaire pour l'ensemble du personnel.

Le Conseil de Surveillance et le Directoire de la société sont heureux de remercier ici les collaborateurs pour les efforts accomplis et leur dévouement.

Responsabilité sociale et environnementale

Dans une volonté d'allier compétitivité économique et responsabilité sociale, la Direction Générale de l'entreprise reste soucieuse de veiller aux conditions d'hygiène et de sécurité de l'ensemble de son personnel.

Le titre et la Bourse

1) Echange de titres

	2014	2015
Nombre de titres échangés	110 163	37 191
% du capital	11,59 %	3,9 %
Volume des échanges	4,4 M€	1,2 M€
Nombre de séances boursières	255	256



2) Evolution du cours en 2015

	cours	jour
Plus haut	36,50 €	16 mars
Plus bas	25,68 €	17 décembre
Dernier cours	26,30 €	31 décembre
Moyen	31,29 €	
Capitalisation	24 996 K€	

3) Rachat d'actions

Au titre du contrat de liquidité confié par la société IDSUD à la société de bourse Gilbert Dupont, à la date du 31 décembre 2015, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

* 5 274 actions détenues ;

* 38 320,57 euros en espèces.

Votre Directoire a fait usage de l'autorisation d'intervenir sur le titre dans le cadre de l'animation du marché et de rachat d'actions propres pour annulation, donnée par l'assemblée générale du 28 mai 2015.

Bilan des opérations réalisées sur ses propres titres au cours de l'année 2015		
	Achats	Ventes
Nombre de titres	9 895	7 774
Cours moyen de la transaction	31,51 €	31,76 €
Montant	311 972 €	246 874 €

Au 31 décembre 2015, la société était détentrice en totalité de 61 010 actions, soit 6,42% du capital social, représentant au cours d'achat un montant de 1 896 K€.

Ces actions sont réparties de la façon suivante :

- 5 274 actions (0,55% du capital social) dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec la société de bourse Gilbert Dupont, conforme à la charte AMAFI ;

- 25 930 actions (2,73% du capital social) à la conservation et à remise ultérieure à l'échange ou au paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;

- 29 806 actions (3,14% du capital social) au rachat d'actions propres pour annulation ultérieure.

Votre Directoire vous demande de bien vouloir adopter le nouveau programme de rachat d'actions valable jusqu'à votre Assemblée Générale Annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

Ce programme a fait l'objet d'un communiqué reproduit intégralement dans notre présent rapport.

Cette autorisation permettra au Directoire de se porter acquéreur de titres à un cours ne pouvant excéder 60 €.

Opération sur le capital social

Depuis 2001, la Direction Générale a fait usage des différentes autorisations que les assemblées générales successives lui ont donné. A ce jour, la société détient 55 736 actions propres réparties comme suit :

- 25 930 actions propres acquises afin de réaliser des opérations de croissance externe ;
- 29 806 actions propres acquises afin de les annuler.

Préalablement à la tenue de la présente assemblée, le Directoire a décidé de reclasser les 25 930 actions achetées en vue de réaliser une opération de croissance externe afin qu'elles puissent être annulées.

Aussi et au regard des fonds propres que possède notre société, le Directoire vous propose de décider d'une réduction de capital social d'un montant de 550 000 euros par annulation de 52 272 actions auto-détenues. Le capital sera ainsi ramené de 10 000 000 d'euros à 9 450 000 euros divisé en 898 128 actions.

La différence entre la valeur d'achat des actions annulées et leur valeur nominale sera imputée sur le compte report à nouveau.

Suite à cette réduction de capital, le Directoire vous propose d'augmenter le capital social d'un montant de 550 000 euros par un prélèvement sur le compte report à nouveau de la société afin de porter le capital social de 9 450 000 euros à 10 000 000 d'euros, sans création d'action nouvelle mais par élévation de la valeur nominale des actions.

A l'issue de l'opération, après approbation des résolutions correspondantes de votre part, le capital social de la société sera de 10 millions d'euros divisé en 898 128 actions.

Cette opération sur notre capital social est réalisée afin de consolider la participation de nos actionnaires actuels.

Actionnariat

Conformément aux dispositions de l'article L 233 - 13 du Code de Commerce et en fonction des informations reçues à ce jour, nous vous communiquons ci-après l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du vingtième des droits de vote à la clôture de l'exercice

	+ de 5%	+ de 10%	+ de 15%	+ de 20%	+ de 25%	+ de 33,3%	+ de 50%	+ de 66,6%	+ de 90%	+ de 95%
A fin 2015										
Famille LUCIANI										X
La Financière Desselligny	X									
La Financière de l'Echiquier	X									
ESCA	X									
Rappel à fin 2014										
Famille LUCIANI										X
La Financière Desselligny	X									
La Financière de l'Echiquier	X									
ESCA	X									

Les statuts de la société accordent un droit de vote double aux actions nominatives détenues depuis cinq ans au moins.



Dans le cadre du précédent programme de rachat d'actions adopté par votre assemblée du 28 mai 2015 (troisième résolution), la société détient, à ce jour, 61 010 actions soit 6,42% du capital à un cours moyen de 31,08 €.

Nous n'avons été informés d'aucun autre mouvement important ayant affecté le capital de votre société au cours de l'exercice écoulé ou lors des premiers mois de 2016.

Participation des salariés au capital

Au 31 décembre dernier, trois salariés de la société détenaient individuellement 2 387 actions IDSUD. Il n'a pas été mis en place de structures de détention collective d'actions de la société par ces salariés ; de même, ceux-ci ne détiennent aucune action frappée d'incessibilité répondant aux cas visés par l'article L 225 - 102 du Code de Commerce.

Gouvernance

A- Organisation du Directoire

1) Composition et liste des mandats

Le Directoire est composé de deux membres, nommés pour six ans, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2017 :

* Monsieur Jérémie LUCIANI :

- Président du Directoire d'IDSUD SA,
- Directeur Administratif et Financier d'IDSUD SA,
- Liquidateur amiable de la SAS IDGAMES France,
- Co-gérant de la SARL IDSUD Voyages,
- Gérant de la SARL IDEXIUM,
- Président de la SAS IDSUD Energies

* Madame Christine NIVIERE :

- Membre du Directoire d'IDSUD SA,
- Directrice Commerciale d'IDSUD SA,
- Gérante de la SARL IDSUD Voyages.

2) Rémunération et avantages en nature

Au titre des fonctions de membres du Directoire, aucune rémunération n'est versée. En revanche, pendant la durée de leur fonction de membres du Directoire, Madame Christine NIVIERE et Monsieur Jérémie LUCIANI restent salariés de la société, leur contrat de travail existant préalablement à leur nomination.

En application de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous informons que les montants bruts versés par la société pour l'année 2015 s'élèvent à 250 000 € pour Monsieur Jérémie LUCIANI, Président du Directoire et à 74 796 € pour Madame Christine NIVIERE (y compris avantages en nature).

3) Engagements financiers en matière de retraite

Le Directoire bénéficie d'un contrat de retraite par capitalisation à prestations définies.

4) Représentant permanent néant

B – Organisation du Conseil de Surveillance

1) Composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance de votre société est composé de quatre membres, une femme et trois hommes. Ils sont nommés pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2017.

2) Liste des mandats

Au 31 décembre 2015, la liste des membres du conseil de la société incluant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés est la suivante :

* Madame Marie-Thérèse LUCIANI :

- Présidente du Conseil d'IDSUD SA

Monsieur Laurent DEYDIER :

- Membre du Conseil d'IDSUD SA,
- Administrateur de la SICAV Hottinguer Patrimoine Europe,
- Administrateur de la SICAV Hottinguer Patrimoine Monde,
- Administrateur de la SGP Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée

* Monsieur Philippe KLEIN :

- Membre du Conseil d'IDSUD SA,
- Gérant de la SARL Codexpro, de droit marocain

* Monsieur Jérôme SPINOZA :

- Membre du Conseil d'IDSUD SA.

3) Rémunération des Membres du Conseil

Le montant annuel des jetons de présence alloués aux membres du conseil est fixé à 80 000 €, conformément à la décision de l'assemblée générale du 05 juin 2014.

- Madame Marie-Thérèse LUCIANI 35 000 €
- Monsieur Laurent DEYDIER 15 000 €
- Monsieur Philippe KLEIN 15 000 €
- Monsieur Jérôme SPINOZA 15 000 €

Lors du vote des résolutions, le Conseil de Surveillance vous propose de porter à 50 000 euros, jusqu'à nouvelle décision, le montant des jetons de présence au titre de l'exercice 2016.

Recherche et développement, brevet et licences

La société IDSUD effectue ses recherches et développements en partenariat avec ses filiales et participations.



Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code des impôts, les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal pour un montant de 39 K€.

Décomposition du solde des dettes fournisseurs

Conformément à l'article D.441-4, les dettes fournisseurs à la clôture des deux derniers exercices sont :

- * pour l'exercice 2014 : 236 K€ à échoir au 31 janvier 2015 ;
- * pour l'exercice 2015 : 211 K€ à échoir au 31 janvier 2016.

Événement post clôture

Néant

Perspectives 2016

Dans un contexte économique délicat, notre société concentrera ses investissements sur ses principales filiales, ces dernières étant les piliers de la stratégie du groupe.

Le renouvellement de votre confiance accordée à l'équipe de Direction par votre vote, permettra la pérennité des choix entrepris en 2015.

Nous vous remercions et restons sensibles à la confiance que vous nous accordez. Nous vous soumettons pour approbation les résolutions après audit du conseil de surveillance et de nos commissaires aux comptes, à qui nous laissons le soin de vous apporter leur concours et un éclairage complémentaire sur le présent rapport d'activité.

LE DIRECTOIRE

**RESULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

(en milliers d'euros)	2011	2012	2013	2014	2015
Situation financière en fin d'année					
Capital social :	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Nombre d'actions :	950 400	950 400	950 400	950 400	950 400
Résultat global des opérations					
Produits des activités courantes (*):	3 726	3 699	4 054	4 748	4 696
Bénéfice avant impôt, amortissements, provisions :	- 1 128	- 254	(**)86	1 694	871
Impôt sur les sociétés :	0	- 10	- 10	171	0
Bénéfice après impôt, amortissements, provisions :	- 251	861	1 360	1 579	595
Montant des bénéfices distribués :	0	0	380	570	0
Résultat des opérations réduit à une seule action (en euros)					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions :	- 1,19	- 0,26	0,10	1,60	0,92
Bénéfice après impôt, amortissements, provisions :	- 0,26	0,91	1,43	1,66	0,63
Dividende versé à chaque action	0	0	0,40	0,60	0
Personnel					
Nombre de salariés au 31 décembre :	14	12	12	13	14
Montant de la masse salariale :	697	616	693	705	803
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales, ...):	371	309	342	394	480

(*): Les produits des activités courantes correspondent au chiffre d'affaires HT auquel il est ajouté les autres produits d'exploitation et les produits financiers et auquel il est déduit les reprises de provision à caractère financier.

(**): ces données neutralisent un abandon de créances entièrement couvert par une reprise de provisions à hauteur de 5 500 K€.

Attestation du Rapport Financier annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sociaux sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société.

Fait à Marseille le 24 mars 2016.

Jérémie LUCIANI
Président du Directoire



Rapport du Conseil de Surveillance

Mesdames, Messieurs

Le Directoire de notre Société vous a convoqués à une Assemblée Générale Annuelle Mixte, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2015, et de soumettre à votre approbation les comptes du dit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L.225-68 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Annuelle ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de Surveillance les comptes annuels et le rapport de gestion dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport de gestion du Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a fait le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et, que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE



PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Communiqué émis en vue de la proposition de mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions propres soumis à l'Assemblée Générale Annuelle Mixte du 1^{er} juin 2016

Synthèse des principales caractéristiques de l'opération : programme de rachat d'actions

Emetteur : IDSUD cotée au fixing sur Alternext
mnémonique : ALIDS code ISIN : FR0000062184
Société éligible au PEA-PME
Programme de rachat :
· titres concernés : actions ordinaires
· % de rachat maximum de capital autorisé par l'Assemblée Générale : 10% du capital. Compte-tenu de l'auto-détention, la société ne peut racheter plus de 9,07% du capital social
· prix d'achat unitaire maximum : 60 €
· montant maximum : 4 890 K€
Objectifs par ordre de priorité :
· animation du marché dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte AMAFI ;
· conservation d'actions et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
· attribution aux salariés et/ou aux dirigeants de la société ou du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi ;
· annulation des titres rachetés, après autorisation d'une assemblée générale extraordinaire à tenir.
Durée du programme : 18 mois, soit le 1^{er} décembre 2017.

IDSUD est un prestataire de services de proximité avec comme activités principales le capital-investissement et le change manuel (devises et métaux précieux). La société est cotée au fixing, sur le marché Alternext.

1) Répartition par objectifs

Au 31 décembre 2015, la société détient 61 010 actions, soit 6,42% du capital social, représentant au cours d'achat un montant de 1 896 K€. Ces actions sont réparties de la façon suivante :
- 5 274 actions (0,55% du capital social) dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec la société de Bourse Gilbert Dupont, conforme à la charte AMAFI ;
- 25 930 actions (2,73% du capital social) à la conservation et à la remise ultérieure à l'échange ou au paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- 29 806 actions (3,14% du capital social) au rachat d'actions propres pour annulation ultérieure.

Au 31 mars 2016, suite à la décision du Directoire de reclassement des 25 930 actions achetées en vue de réaliser une opération de croissance externe en actions propres pour annulation, la répartition des actions auto-détenues est la suivante :

- 4 851 actions (0,51% du capital social) dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec la société de bourse Gilbert Dupont, conforme à la charte AMAFI ;
- 55 736 actions (5,86% du capital social) au rachat d'actions propres pour annulation ultérieure.

2) Objectifs du programme de rachat d'actions

Dans le cadre du présent programme de rachat d'actions, la société est autorisée à procéder à des achats en bourse de ses propres actions en vue, par ordre de priorité :

- d'assurer l'animation du marché de l'action IDSUD dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte AMAFI ;
- de procéder à l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- de procéder à l'attribution aux salariés et/ou aux dirigeants de la société ou du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi ;
- de procéder à l'annulation, dans le cadre de la politique financière de la société, des titres rachetés, après autorisation d'une assemblée générale extraordinaire à tenir ;
- de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers au titre des programmes de rachat d'actions et, plus généralement, de réaliser toute opération conforme à la réglementation en vigueur au titre de ces programmes.

3) Modalités

a) part maximale du capital à acquérir et montant maximal des fonds consacrés à l'opération

L'autorisation soumise au vote de l'assemblée du 1^{er} juin 2016, et sous réserve de l'approbation de l'annulation de 52 272 actions propres par l'assemblée (6^{ème} et 7^{ème} résolutions) permettrait à la société de procéder au rachat de 10% de ses propres actions. Le nombre total d'actions s'élevant à 898 128 actions après annulation des actions propres, le programme porterait sur un maximum de 89 813 actions. Sur la base du prix maximal autorisé, 60 €, la réalisation intégrale du programme représenterait un investissement théorique de 5,3 M€. Compte tenu de l'auto détention, la société ne peut racheter à ce jour plus de 81 498 actions soit 9,07% du capital social, représentant un montant maximum de 4 890 K€. La société s'engage à rester en permanence en dessous du seuil légal de détention de 10% du capital social.

Les titres pourront être rachetés en tout ou partie par tous moyens sur le marché ou hors marché, y compris par les transactions de blocs ou par l'utilisation de produits dérivés.

b) fourchette d'intervention

Prix maximum de rachat : 60 €.

c) durée

L'autorisation donnée sera valable jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle tenue en l'an 2017. Toutefois, elle ne peut pas excéder dix-huit mois soit jusqu'au 1^{er} décembre 2017.



RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société IDSUD, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé n'ont pas mis en évidence d'éléments nécessitant d'être portés à votre connaissance.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait le 28 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

FIDECOMPTA
Commissaire aux comptes
Stéphane BLANCARD

Marc-Olivier BERTOT
Commissaire aux comptes



RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article 225-86 du code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

En application de l'article R 225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention afférente à la mise en place d'un contrat de retraite complémentaire par capitalisation

Administrateurs concernés : Monsieur Jérémie LUCIANI, Président du Directoire et Madame Christine NIVIERE, Membre du Directoire.

nature et objet : cette convention, autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 21 Juin 2004, porte sur la conclusion d'un contrat de retraite par capitalisation à prestations définies au profit des cadres dirigeants.

Un versement de 28 000 € a été effectué au titre de 2015.

Fait le 28 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

FIDECOMPTA
Commissaire aux comptes
Stéphane BLANCARD

Marc-Olivier BERTOT
Commissaire aux comptes



RAPPORT SUR LA REDUCTION DE CAPITAL ASSEMBLEE GENERALE DU 1^{er} JUIN 2016 - 6^{ème} Résolution

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Directoire vous propose de lui déléguer tous pouvoirs pour annuler 52 272 actions propres antérieurement acquises en vertu d'un programme de rachats d'actions précédemment autorisé par les actionnaires.

Les 52 272 actions à annuler représentent 5,50% du nombre d'actions de la société avant annulation, soit 5,82% du nombre d'actions de la société après annulation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait le 28 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

FIDECOMPTA
Commissaire aux comptes
Stéphane BLANCARD

Marc-Olivier BERTOT
Commissaire aux comptes



RESOLUTIONS

Résolutions relevant des assemblées générales ordinaires

Première résolution

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requise pour les Assemblées Générales Ordinaires, lectures faites du rapport du Directoire, du rapport général, et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur l'exercice social 2015, des observations du Conseil de Surveillance, approuve les termes des dits rapports ainsi que les opérations qui y sont décrites.

Elle approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes de l'exercice 2015 traduisant ces opérations qui font apparaître un résultat net après impôts bénéficiaire de 595 479,86 euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance de la Société pour ledit exercice.

Deuxième résolution

Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2015

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requise pour les Assemblées Générales Ordinaire sur proposition du Directoire, constatant que le montant à affecter au 31 décembre 2015 s'élève à 2 412 396,81 € soit :

• Report à nouveau	+1 816 916,95
• Résultat de l'exercice 2015	+ 595 479,86
total du montant à affecter	+ 2 412 396,81
décide de l'affecter comme suit :	
• au report à nouveau	+ 2 412 396,81
ensemble	+ 2 412 396,81

L'Assemblée Générale prend acte du rappel, effectué à son intention, relatif aux dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

Exercices	2012	2013	2014
Nombre d'actions	950 400	950 400	950 400
Dividendes par action (€)	-	(*)0,40	(*)0,60
Revenu global (€)	-	0,40	0,60

(*) soumis à abattement de 40 %

Troisième résolution

Autorisation donnée au Directoire d'opérer en Bourse sur les actions de la société

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du rapport du Directoire,

* autorise le Directoire dans les conditions prévues aux articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, à se porter acquéreur en Bourse ou hors Bourse d'actions de la société, dans une proportion maximale de 10% du capital, représentant un investissement théorique maximum de 5,3 M€, en vue, par ordre de priorité :

- d'assurer l'animation du marché de l'action IDSUD dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte AMAFI ;
- de procéder à l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- de procéder à l'attribution aux salariés et/ou aux dirigeants de la société ou du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi ;
- de procéder à l'annulation, dans le cadre de la politique financière de la société, des titres rachetés, après autorisation d'une Assemblée Générale Extraordinaire à tenir ;
- de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers au titre des programmes de rachat d'actions et, plus généralement, de réaliser toute opération conforme à la réglementation en vigueur au titre de ces programmes ;

* décide de fixer le prix unitaire maximum d'achat par action (hors frais et commissions) à 60 €.

Cette autorisation est valable jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2016.

Quatrième résolution

Examen des conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de commerce

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de commerce, approuve les opérations et les conventions conclues ou exécutées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Cinquième résolution

Rémunération du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requise pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de fixer à 50 000 euros, jusqu'à nouvelle décision, le montant des jetons de présence alloués au Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2016.



Résolutions relevant des assemblées générales extraordinaires

Sixième résolution

Réduction du capital social par annulation des actions auto-détenues

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, connaissance prise du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux comptes et conformément aux dispositions de l'article L.225-209 alinéa 7 du Code commerce, décide de réduire le capital social de 550 000,00 euros, pour le ramener de 10 000 000,00 euros à 9 450 000,00 euros, par voie d'annulation de 52 272 actions acquises par la Société en vertu d'un programme de rachat d'actions précédemment autorisé par les actionnaires.

L'Assemblée Générale décide d'imputer la différence entre la valeur d'achat des titres annulés et leur valeur nominale sur le compte report à nouveau qui sera ramené de 2 412 396,81 euros à 1 341 615,54 euros.

Septième résolution

Augmentation du capital social par incorporation d'une partie du compte report à nouveau

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, décide, sous réserve de l'adoption de la 6^{ème} résolution, d'augmenter le capital d'un montant de 550 000,00 euros pour le porter de 9 450 000,00 euros à 10 000 000,00 euros par incorporation d'une partie du compte report à nouveau à hauteur de 550 000,00 euros qui sera ramené de 1 341 615,54 euros à 791 615,54 euros.

Huitième résolution

Modification corrélative des statuts sociaux

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, connaissance prise du rapport du Directoire, décide, sous réserve de l'adoption des 6^{ème} et 7^{ème} résolutions, de modifier l'article 6 des statuts de la manière suivante :

« *Le capital social est fixé à dix millions d'euros représentés par 898 128 actions.* »

Neuvième résolution

Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal des présentes délibérations pour faire toutes déclarations et accomplir toutes formalités d'enregistrement, de dépôt, de publicité et autres.



COMPTES SOCIAUX 2015

I Bilans comparés au 31 décembre	20
II Comptes de résultat comparés au 31 décembre	21
III Règles et méthodes comptables	22
IV Notes annexes	25
4.1 Projet d'affectation du résultat	25
4.2 Mouvements de l'actif immobilisé	25
4.3 Portefeuilles titres au 31 décembre 2015	26
4.4 Fonds propres, réserves et provisions	27
4.5 Provisions	28
4.6 Engagements de crédit bail	28
4.7 Echéanciers	29
4.8 Charges à payer et produits à recevoir	29
4.9 Charges et produits constatés d'avance	30
4.10 Produits des activités courantes	30
4.11 Ventilation de l'impôt	30
4.12 Tableau des flux de trésorerie	31
4.13 Engagements financiers	31
4.14 Personnel et organes sociaux	32
4.15 Variation des impôts différés ou latents	32
4.16 Tableau des filiales et participations	33
4.17 Tableau des entreprises liées	34



COMPTES SOCIAUX 2015

I - BILANS COMPARES AU 31 DECEMBRE

ACTIF	notes	2015		2014	
		valeurs brutes	amortissements et provisions	valeurs nettes	valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	4.2.1	287	94	193	190
Immobilisations corporelles	4.2.2	4 779	2 721	2 058	1 938
Immobilisations financières	4.2.3/4.3	9 716	3 716	6 000	4 446
Sous total Actif immobilisé		14 782	6 531	8 251	6 574
Clients	4.7.1	331	47	284	153
Autres créances	4.7.1	4 859	2 421	2 438	2 557
Valeurs mobilières de placement	4.3.2/4.3	3 275	266	3 009	2 475
Banques		769		769	2 911
Caisses		644	6	638	570
Charges constatées d'avances	4.7.1/4.9	24		24	54
Sous total Actif Circulant		9 902	2 740	7 162	8 720
TOTAL ACTIF		24 684	9 721	15 413	15 294
PASSIF	notes	2015		2014	
Capital	4.4.a			10 000	10 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport				119	119
Réserves	4.4.e			1 000	1 000
Report à nouveau				1 817	772
Résultat de l'exercice	4.1			595	1 579
Provisions réglementées	4.4.g/4.7.1			109	118
Sous total Capitaux propres				13 640	13 588
Provisions pour risques et charges	4.5			637	694
Emprunts auprès des établissements de crédit	4.7.1			400	30
Dettes envers les établissements de crédit	4.7.1			15	22
Dettes financières diverses	4.7.1			84	9
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.7.1			211	236
Autres passifs	4.7.1			292	458
<i>Personnel et organismes sociaux</i>				258	246
<i>Etat</i>				34	212
Dettes sur immobilisations	4.7.1			4	133
Autres dettes	4.7.1			130	124
Sous total Hors capitaux-propres				1 773	1 706
TOTAL PASSIF				15 413	15 294



COMPTES SOCIAUX 2015

II - COMPTES DE RESULTAT COMPARES AU 31 DECEMBRE

	notes	2015	2014
+ Produits d'exploitation	4.10	1 082	1 024
Chiffres d'affaires		994	870
<i>Change touristique</i>		701	664
<i>Métaux précieux</i>		128	83
<i>Autres produits</i>		165	123
Reprises de provisions d'exploitation et transfert de charges		18	70
Autres produits divers d'exploitation		70	84
- Charges d'exploitation		- 3 383	- 3 090
Autres achats et charges externes		- 1 555	- 1 463
Impôts, taxes et versements assimilés		- 175	- 141
Charges du personnel		- 1 290	- 1 236
<i>Salaires et traitements</i>		- 824	- 776
<i>Charges sociales</i>		- 466	- 460
Dotation aux amortissements		- 238	- 161
Dotation aux provisions		- 44	- 2
Autres charges		- 81	- 87
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		- 2 301	- 2 066
+ Produits financiers	4.10	4 154	4 380
Produits de l'activité de portefeuille et des participations		3 521	3 608
Intérêts sur portefeuilles titres		67	64
Produits sur cessions de titres et de valeurs mobilières		25	116
Autres produits financiers		19	6
Reprises de provisions		522	586
<i>dont sur activités de portefeuilles et titres de participations</i>	4.5	517	443
<i>dont sur titres de placement</i>	4.5	0	56
<i>dont activités change et métaux précieux</i>	4.5	5	87
- Charges financières		- 912	- 560
Intérêts et charges assimilées		- 6	- 2
Charges de cessions de titres et de valeurs mobilières		- 24	- 57
Autres charges financières		- 26	- 1
Dotations aux amortissements et provisions		- 856	- 500
<i>dont activités de portefeuilles et titres de participation</i>	4.5	- 784	- 282
<i>dont titres de placement</i>	4.5	- 29	- 68
<i>dont activités change et métaux précieux</i>	4.5	- 6	-
<i>dont risques financiers divers</i>	4.5	- 37	- 150
RÉSULTAT FINANCIER		3 242	3 820
RESULTAT COURANT avant impôts		941	1 754
+ Produits exceptionnels		712	145
- Charges exceptionnelles		- 1 058	- 149
RESULTAT EXCEPTIONNEL		- 346	- 4
- Impôts sur les bénéfices	4.11	0	- 171
RESULTAT de l'exercice		595	1 579



III - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de la société sont présentés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur en France. Ils ont été établis dans le respect des principes comptables et conformément aux principes de base suivants :

- prudence,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des modes d'évaluation d'un exercice sur l'autre (méthodes des coûts historiques),
- indépendance des exercices.

Une annexe complète et commente les informations fournies dans le bilan et le compte de résultat.

Les comptes annuels sont présentés en milliers d'euros.

Fiche d'Identité

IDSUD SA

siège social : 36, rue de Penthièvre - 75008 Paris

établissement principal : 3, place du Général de Gaulle - 13001 Marseille
Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance au capital de 10 000 000 euros.

La société IDSUD est une société anonyme à objet financier : ses activités principales sont le change de devises et de métaux précieux, la prise de participations dans des sociétés et la gestion de trésorerie.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les méthodes résultant de l'application obligatoire du règlement comptable 2002 - 10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation d'actifs, et du règlement 2004 - 06 relatif à la définition, à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs sont appliquées.

1) Valeurs Brutes

La valeur brute de ces éléments correspond à leur valeur d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise (prix d'achat, majoré des frais accessoires de mise en service, à l'exclusion de tous frais d'acquisition ou frais financiers).

Les biens correspondants n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

Le fonds commercial correspond aux sommes déboursées par la société pour acquérir la maîtrise des guichets de son siège ouverts au public (pour la moitié de leur superficie), soit 171 085 € (1 122 250 F) en 1979.

2) Amortissements

Les amortissements pour dépréciation ont été, sauf exception signalée, calculés selon le mode linéaire sur la base de la durée de vie probable normale de ces immobilisations.

Les amortissements dérogatoires concernent essentiellement l'immeuble d'exploitation de la société à Marseille.

Les principales durées d'utilisation retenues, afin de rendre homogène l'évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles, sont les suivantes :

+ logiciels informatiques	1 à 3 ans
+ locaux d'exploitation	20 à 50 ans
+ agencements des locaux (selon la nature des travaux)	5 à 20 ans
+ véhicules	4 à 5 ans
+ matériel de bureau et informatique (dégressif possible)	3 à 10 ans
+ mobilier de bureau	10 ans

Enregistrement des opérations en devises, or et autres monnaies métalliques

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction. Comptabilisés en compte de trésorerie, les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés en compte de résultat.

La méthode de comptabilisation retenue s'appuie sur l'article 256-IV du CGI : le chiffre d'affaires afférent aux opérations sur les devises est constitué par le montant des profits et autres rémunérations. Cette méthode est appliquée de façon permanente par la société IDSUD.

données en K€	2015	2014
Flux de ventes de devises	16 367	17 486
Flux d'achats de devises	15 589	16 906

Les avoirs (globalement 575 K€) libellés en devises étrangères (hors zone Euro), ainsi que les monnaies métalliques, ont été enregistrés pour leur contre-valeur en euros sur la base des cours officiels du 31 décembre 2015. Les différences entre les montants résultant de l'évaluation des comptes de position de change et les montants inscrits dans les comptes de contre-valeur de position de change ont été portées au compte de résultat.

Les monnaies métalliques, propriété de l'établissement ont été enregistrées pour leur contre-valeur en euros sur la base des cours officiels du 31 décembre 2015.

Les produits et les charges effectivement perçus ou payés en devises ont été enregistrés en euros au cours du jour des opérations correspondantes.

Créances et dettes

Elles sont reprises dans les comptes de la société pour leur valeur nominale. Il reste une provision pour dépréciation de 47 K€ sur les comptes clients et de 2 421 K€ au titre des avances en compte courant consenties dans le cadre de l'activité capital développement et des participations.

Leur échelonnement dans le temps est indiqué à la note n° 4.7.1.



COMPTES SOCIAUX 2015

Portefeuilles titres

(titres de placement, de participation, d'activité de portefeuille, d'actions propres)

1) Les valeurs mobilières de placement

Les titres de placement sont ceux que l'établissement achète ou vend sur le marché avec l'intention de réaliser une plus-value ou de rentabiliser son placement à brève échéance. Ils sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais exclus. Les éventuelles plus-values latentes à la clôture de l'exercice ne sont pas enregistrées ; les moins-values, différence entre le prix d'acquisition et la moyenne des 30 derniers cours de bourse, font l'objet d'une provision. Une dotation de provisions nette des reprises de 22 K€ a été constatée au titre de 2015.

Les intérêts courus des titres de placement à la clôture de l'exercice sont comptabilisés.

2) Les titres de l'activité de portefeuille

Les titres de l'activité de portefeuille sont ceux où la société a investi une partie de ses actifs pour en retirer à plus ou moins longue échéance une rentabilité satisfaisante. Ils sont constitués de titres cotés et non cotés, et apparaissent au bilan à leur prix d'acquisition (méthode des coûts historiques). La valeur estimative tient compte de l'évolution générale de l'entreprise et de ses perspectives d'avenir, ainsi que de l'évolution du cours de bourse. Les plus ou moins values comptabilisées sont inscrites au compte de résultat à la ligne « produits ou charges financiers - produits ou charges sur cession de titres et de valeurs mobilières ». Une dotation de provisions nette des reprises de 534 K€ a été constatée au titre de 2015.

Les intérêts courus de ces titres sont comptabilisés à la clôture de l'exercice.

3) Les titres de participation

Les titres de participation, exclusivement constitués de titres non cotés, apparaissent au bilan à leur prix d'acquisition (méthode des coûts historiques).

4) Les actions propres

Actions propres	Valeur brute	Provisions
immobilisées	1 728 K€	273 K€
en trésorerie	168 K€	29 K€

Disponibilités

Dans les disponibilités, figurent les caisses en devises et métaux précieux nécessaires à l'activité de change représentant un montant global de 553 K€ au 31 décembre 2015, contre 570 K€ au 31 décembre 2014.

Une reprise nette de provision de dépréciation sur caisses de change et métaux précieux a été comptabilisée au 31 décembre 2015 pour un montant de 0,1 K€.

Produits des activités courantes

Compte tenu de l'importance des activités à caractère financier de la société, il est retenu la notion de produits des activités courantes pour une meilleure information financière (note 4.10).

Charges et produits exceptionnels

Les comptes de charges et produits exceptionnels enregistrent les traductions comptables des opérations et événements qui, tant par leur importance que par leur non répétitivité, ne peuvent être considérés comme constituant le résultat courant de l'entreprise.

Le résultat exceptionnel négatif de - 346 K€ correspond pour l'essentiel aux conséquences d'actions en responsabilités au titre d'un litige.

Avantages du Personnel

Les régimes à cotisations définies sont enregistrées dans le compte de résultat sur la ligne « charges du personnel - charges sociales ».

1) Engagements financiers en matière de congés payés

Le coût probable des congés acquis par le personnel à la date du 31 décembre 2015, estimé globalement à 109 602 € (salaires et charges sur salaires), apparaît au passif du bilan à la ligne « autres passifs - personnels et organismes sociaux ».

2) Engagements financiers en matière de retraites

Il n'a pas été contracté d'engagement de ce type au profit de personnes ayant quitté l'entreprise.

La quote-part des indemnités de départ à la retraite, calculées conformément aux dispositions de l'article L 122-14-13 alinéa 2 du Code du Travail, acquise au 31 décembre 2015 par les membres du personnel sur la base de leur ancienneté effective à cette même date représente une somme de 74 988 €. La provision s'élève à 47 681 € à la clôture, compte tenu d'un contrat d'indemnités de fin de carrières effectué en 2009 pour un solde de 27 307 €.

Il a été versé une somme de 28 000 euros sur le contrat de retraite à prestations définies répondant aux conditions de l'article 39 du C.G.I. et destiné aux cadres supérieurs dirigeants au 31 décembre 2015.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais du personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi) pour un montant de 14 K€. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme. Le CICE a été employé à l'investissement et la formation du personnel.

Consolidation

En application des articles L 233-17 et R 233-16 du code de commerce (exemption se rapportant aux groupes de « petite taille »), la société IDSUD est exemptée d'établir et de publier des comptes consolidés.



Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2009, la société IDSUD a opté pour le régime de l'intégration fiscale. Le groupe fiscal est composé des sociétés suivantes : IDSUD SA (société mère), SAS IDGAMES France, SARL IDSUD Voyages.

Chaque société est tenue solidairement au paiement de l'impôt sur les sociétés, qui est payé par la société mère pour toutes les sociétés du groupe. Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées, les économies d'impôts liées aux déficits éventuels des sociétés intégrées sont conservées par la société mère.

Faits significatifs

Néant.



COMPTES SOCIAUX 2015

IV - NOTES ANNEXES

Note 4-1 Projet d'affectation du résultat

	Réserve légale	Réserve ordinaire	Report à nouveau	Mise en distribution	TOTAL
Dotation	-	-	595	0	595
Prélèvement	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	-	-	595	0	595

Note 4-2 Mouvements de l'actif immobilisé

4.2.1 Immobilisations incorporelles

	au 31.12.2014				Mouvements de l'exercice					au 31.12.2015			
	bruts	amort. fin 2014	nets	amort. dérogatoire	acquisition	dotation amort.	reprise amort.	cessions	+ / - amort. dérogatoire	bruts	amort. fin 2015	nets	amort. dérogatoire
<i>Fonds commerciaux</i>	171		171							171	0	171	
<i>Concession d'emplacement</i>	22	6	16							22	6	16	
<i>Logiciels informatiques</i>	89	86	3	3	5	2			-2	94	88	6	1
TOTAL	282	92	190	3	5	2	0	0	-2	287	94	193	1

4.2.2 Immobilisations corporelles

	au 31.12.2014				Mouvements de l'exercice					au 31.12.2015			
	bruts	amort. fin 2014	nets	amort. dérogatoire	acquisition	dotation amort.	reprise amort.	cessions	+ / - amort. dérogatoire	bruts	amort. fin 2015	nets	amort. dérogatoire
<i>Immeubles d'exploitation</i>	2 844	2 037	807	115	774	121	45	50	-7	3 568	2 113	1 455	108
Terrains	84	20	64							84	20	64	
Constructions	870	671	199	114		19			-7	870	690	180	107
Agencements des constructions	1 890	1 346	544	1	774	102	45	50		2 614	1 403	1 211	1
<i>Autres immob. corporelles</i>	1 094	549	545		185	114	55	83	0	1 196	608	588	0
Agencements et inst. générales	230	32	198		25	17	18	33		222	31	191	
Matériel de transport	118	22	96		61	27	9	17		162	40	122	
Matériel de bureau et informatique	176	124	52		41	23	25	29		188	122	66	
Mobilier de bureau	570	371	199		58	47	3	4		624	415	209	
<i>Immobilisations en cours</i>	586		586		-571					15		15	0
TOTAL	4 524	2 586	1 938	115	388	235	100	133	-7	4 779	2 721	2 058	108



COMPTES SOCIAUX 2015

4.2.3 Immobilisations financières	valeur brute au 01.01.15	acquisitions	cessions ou diminutions	valeur brute au 31.12.15
Filiales	1 426	1 962		3 388
Sous total filiales	1 426	1 962	0	3 388
La Française des Jeux	1 003			1 003
Autres participations	300			300
Sous total participations	1 303	0	0	1 303
Activités de portefeuilles	3 301	713	912	3 102
Actions propres	1 681	47		1 728
Autres immobilisations financières	381		186	195
ENSEMBLE	8 092	2 722	1 098	9 716

Note 4-3 Portefeuilles titres au 31 décembre 2015

4.3.1 Valorisation comptable des titres de l'actif financier	valeur d'acquisition	+ ou - valeurs latentes	valeur du marché	- valeurs provisionnées	valeur comptable
Filiales	3 388			- 1 278	2 110
IDSUD Voyages	110				110
ID-EXIUM	76			- 76	0
IDGAMES France	1 199			- 1 199	0
IDSUD Energies	2 000				2 000
Fés Développement	3			- 3	0
Autres participations	1 303			- 300	1 003
Activités de portefeuilles	3 102	- 1 848	1 254	- 1 863	1 239
Obligations	483	- 483	0	- 483	0
Actions	2 465	- 1 380	1 085	- 1 381	1 084
OPCVM	154	15	169		154
Actions propres	1 728	- 262	1 466	- 273	1 455
Autres immobilisations financières	195		195		195
ENSEMBLE	9 716	- 2 110	2 915	- 3 716	6 000

4.3.2 Ventilation des titres de placement	valeur d'acquisition	intérêts courus	+ ou - valeurs latentes	valeur du marché	- valeurs provisionnées	valeur comptable
Obligations et autres titres à revenu fixe	0					0
Actions et autres titres à revenu variable	3 275		3	3 278	- 266	3 009
actions	689		- 11	678	- 237	452
opcvm	2 418		43	2 461		2 418
actions propres liquidités	168		- 29	139	- 29	139
ENSEMBLE	3 275	0	3	3 278	- 266	3 009



COMPTES SOCIAUX 2015

4.3.3 Titres cotés et non cotés (en valeurs brutes)	Cotés	Non cotés	TOTAL
Titres immobilisés			
IDSUD Voyages		110	110
ID-EXIUM		76	76
IDSUD Energies		2 000	2 000
IDGAMES France		1 199	1 199
Fés Développement		3	3
La Française Des Jeux		1 003	1 003
Autres participations		300	300
Activités de portefeuilles	154	2 947	3 101
Actions propres	1 728		1 728
Titres de placement			
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	3 275	0	3 275
ENSEMBLE	5 157	7 638	12 795

4.3.4 Valeur estimative des TIAP (activités de portefeuille)	début d'exercice			fin d'exercice		
	valeur comptable brute	valeur comptable nette	valeur estimative	valeur comptable brute	valeur comptable nette	valeur estimative
<i>Evaluation des titres cotés en bourse</i>						
Obligations et autres titres à revenu fixe						
Actions et autres titres à revenu variable	764	71	71			
<i>Evaluation des titres non cotés</i>						
Obligations et autres titres à revenu fixe	577	170	170	483	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	1 089	327	327	2 464	1 085	1 085
OPCVM	466	466	533	154	154	166
TOTAL	2 896	1 034	1 101	3 101	1 239	1 251

Note 4-4 Fonds propres, réserves et provisions à caractère de réserves

a) Capital social (au 31.12.2015)

Montant :	10 000 K€
Nombre d'actions ordinaires :	950 400
Toutes les actions, sauf celles détenues par la société elle-même, ont un droit égal dans la répartition des bénéfices.	
Les statuts accordent un droit de vote double aux actions nominatives détenues depuis cinq ans au moins.	
Nombre d'actions à droit de vote double :	380 510

b) Obligations convertibles et titres similaires : néant

c) Le capital est entièrement libéré.

d) Actions de la société détenues par elle-même, directement et indirectement.

Actions détenues au 31 décembre 2015 :	61 010
Actions achetées pendant l'exercice :	9 895
Actions vendues pendant l'exercice :	7 774

e) Ventilation des réserves

(avant affectation du résultat)

réserve légale :	1 000
réserve ordinaire :	0
ENSEMBLE	1 000

f) Ecart de réévaluation

Les immobilisations n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

g) Provisions réglementées

Amortissements dérogatoires	109
-----------------------------	-----



COMPTES SOCIAUX 2015

Note 4-5 Provisions

	Montants début d'exercice	Augmentations	Diminutions utilisées	Diminutions non utilisées	Montants fin d'exercice
. pour amortissements dérogatoires	118	1		10	109
Sous total 1	118	1	0	10	109
. pour litiges et autres risques	646	379		450	575
. pour retraites	34	14			48
. pour autres	14				14
Sous total 2	694	393	0	450	637
. pour participations	1 579				1 579
. pour TIAP	2 067	784	647	67	2 137
Sous total 3	3 646	784	647	67	3 716
. pour clients	47			-	47
. pour autres actifs circulants	2 418	37	33		2 422
. pour disponibilités	243	35		5	273
Sous total 4	2 708	72	33	5	2 742
TOTAL	7 166	1 250	680	532	7 204

Note 4-6 Engagements de Crédit Bail

Prix de revient des biens		177
Redevances payées	de l'exercice	53
	cumulées	153
Redevances restant à payer	jusqu'à 1 an	53
	+ 1 an à 5 ans	36
	+ 5 ans	0
Total à payer		89

Les redevances de crédit bail sont relatives à des contrats portant sur des véhicules.



COMPTES SOCIAUX 2015

Note 4-7 Echéanciers

4.7.1 Créances, dettes et engagements (en valeurs brutes)

ACTIF	A 1 an au plus	A plus d'un an	TOTAL
Autres immobilisations financières		195	195
Clients	331		331
Personnel et organismes sociaux	14		14
Etat	872		872
Groupe et associés	3 091	834	3 925
Débiteurs divers	34		34
Produits à recevoir	14		14
Charges constatées d'avance	24		24
ENSEMBLE	4 380	1 029	5 409

PASSIF	A 1 an au plus	A plus d'un an et cinq ans au plus	A plus de cinq ans	TOTAL
Emprunts auprès des établissements de crédit	62	244	94	400
Dettes envers les établissements de crédit	15			15
Personnel et organismes sociaux	258			258
Etat	34			34
Fournisseurs	215			215
Groupes et associés	84			84
Autres passifs	130			130
ENSEMBLE	798	244	94	1 136

4.7.2 Intérêts courus ou échus au 31 décembre 2015

	Intérêts courus à recevoir	Intérêts échus à payer
Sur créances ou dettes sur établissements de crédit	8	10
Sur créances ou dettes sur la clientèle		1
Sur obligations et autres titres à revenu fixe		
TOTAL	8	11

Note 4-8 Charges à payer et produits à recevoir

	Charges à payer	Produits à recevoir
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	10	
Emprunts et dettes financières divers	1	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126	
Dettes fiscales et sociales	144	
Autres dettes	124	
Disponibilités		8
Autres créances		14
ENSEMBLE	405	22



COMPTES SOCIAUX 2015

Note 4-9 Charges et produits constatés d'avance

	2015
Charges constatées d'avance	24
Produits constatées d'avance	0

Note 4-10 Produits des activités courantes

	2014	2015
+ Produits d'exploitation	1 024	1 082
+ Produits financiers	4 380	4 154
- Reprise de provisions d'exploitation et transfert de charges	- 70	- 18
- Reprise de provisions de titres immobilisés et de placement	- 586	- 522
- Cessions sur activités tiap	0	0
PRODUITS D'ACTIVITÉS COURANTES	4 748	4 696

Décomposition des produits d'activités courantes	2014	2015
+ Chiffre d'affaires HT	870	994
+ Autres Produits d'exploitation hors reprise de provisions	84	70
+ Produits financiers de l'activité de portefeuille et de participations	3 608	3 521
+ Intérêts sur portefeuilles titres	64	67
+ Autres produits financiers	6	19
+ Produits sur cession de VMP	116	25
PRODUITS D'ACTIVITÉS COURANTES	4 748	4 696

Note 4-11 Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt			Résultat net	
		Théorique	Report déficitaire à imputer	Dû	Théorique	Comptable
Courant	941	314	- 314		627	941
Exceptionnel	- 346	- 115	115		- 231	- 346
Total	595	199	- 199	0	396	595



COMPTES SOCIAUX 2015

Note 4-12 Tableau des flux de trésorerie

	2014	2015
I) Flux de trésorerie lié à l'activité		
Résultat net	1 579	595
Elimination des amortissements	161	235
Elimination des provisions	- 217	37
Elimination des plus ou moins values de cession	19	664
Capacité d'autofinancement	1 542	1 531
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'activité	- 713	- 301
Flux net de trésorerie généré par l'activité	829	1 230
II) Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	- 1 165	- 387
Acquisitions d'actions propres	- 606	- 47
Acquisitions d'autres immobilisations financières	- 203	- 2 675
Cessions d'immobilisations corporelles		13
Cessions d'immobilisations financières		450
Total des cessions	9	
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 1 965	- 2 646
III) Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
Dividende versé aux actionnaires	- 361	- 534
Emission / Remboursement d'emprunt et autres dettes financières	35	370
Variation des autres dettes financières		74
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	- 326	- 90
ENSEMBLE FLUX DE TRÉSORERIE (I + II + III)	- 1 462	- 1 506
IV) Variation de Trésorerie		
Trésorerie d'ouverture	7 640	6 178
Trésorerie de clôture	6 178	4 672
VARIATION DE TRÉSORERIE	- 1 462	- 1 506

La trésorerie correspond aux disponibilités augmentées des valeurs mobilières de placement en valeur brute.
Les disponibilités intègrent les caisses en devises et métaux précieux nécessaires à l'activité de change (553 K€ en 2015 contre 570 K€ en 2014).

Note 4-13 Engagements financiers

HORS BILAN :	Clôture	Ouverture
Garanties hypothécaires	150	150
Engagements reçus	150	150
Avals et cautions donnés	200	100
Nantissements donnés	160	73
Engagements donnés	360	173

Engagements donnés

- + 200 K€ : Engagement donné à la société ATRADIUS, en contre garantie de la garantie financière de la société IDSUD Voyages, filiale d'IDSUD.
- + 160 K€ : Nantissement donné à la banque BNP Paribas en contre garantie de la ligne de CREDOC ouverte pour la filiale IDSUD ENERGIES.

Engagements reçus

- + 150 K€ : garantie hypothécaire sur bien immobilier à Hyères.



COMPTES SOCIAUX 2015

Note 4-14 Personnel et organes sociaux

4.14.1 Effectif moyen en activité au cours de l'exercice	Hommes	Femmes	ENSEMBLE
Employés	4	4	8
Cadres et assimilés	1	4	5
Dirigeants	1		1
TOTAL	6	8	14

4.14.2 Organes sociaux : rémunération et engagements en leur faveur	Rémunérations	Avances et crédits accordés durant l'exercice	Engagement pris au titre d'une garantie ou retraite
Conseil de Surveillance	80	néant	néant
Directoire	325	néant	néant
Anciens Administrateurs ou membres de la Direction Générale (engagements en matière de retraite seulement)	-	-	-

Note 4.15 Variation des impôts différés ou latents

Les impôts différés actifs au 31 décembre 2015 correspondent principalement au déficit fiscal restant à reporter et s'élèvent à 141 K€. Les impôts différés passifs sont négligeables.



COMPTES SOCIAUX 2015

Note 4-16 Tableau des filiales et participations

Libellé - adresse	Capital social	Quote part du capital détenu	Capitaux propres autres que capital social au 31 déc. 2015	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Comptes courants nets	CA du dernier exercice	Résultat social
1) Filiales								
SARL IDSUD Voyages 3, pl du Général de Gaulle 13001 Marseille	50	99%	353	110	110	224	401	11
SARL ID-Exium 3, pl du Général de Gaulle 13001 Marseille	150	51%	- 3 104	76	0	0	0	- 20
SAS IDSUD Energies 3, pl du Général de Gaulle 13001 Marseille	1 200	100%	- 1 171	2 000	2 000	106	84	- 1 125
SAS Idgames France (*) 11, rue Marbeuf 75008 Paris	1 200	99%	- 1 228	1 200	0	0	0	- 6
2) Participations (détenues entre 10% et 50%)								
SARL Fés Developpement 4, rue du Parc - Casablanca - Maroc	10	26%	1	2,5	0	0	NC	NC
SARL E.T. Diffusion 319, av de l'Etoile 13170 Fuveau	500	35%	1 231	405	405	0	4 423	246
SAS Résidences Pasteur (*) 63, bd Pasteur 06300 Nice	152	35%	NC	300	0	0	NC	NC
3) Participations (détenues entre 10% et 50%), classées en TIAP								
4) Autres participations (détention inférieure à 10 %), classées en TIAP								
autres participations				2 697	883	1 158		

Autres informations :

Montant des cautions : voir note 4.13

Dividendes encaissés en 2015 : néant

Les participations indiquées dans ce tableau sont celles qui remplissent les conditions définies par le Code du Commerce : il se fonde uniquement sur l'importance du pourcentage du capital détenu sans tenir compte de l'intention qui a motivé l'achat, des pouvoirs réels obtenus et du délai de détention.

(*) sociétés en liquidation



COMPTES SOCIAUX 2015

Note 4-17 Tableau des Entreprises liées

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations	2 110	405
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total Immobilisations en valeurs nettes	2 110	405
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	200	
Autres créances	329	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total Créances en valeurs nettes	529	0
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements financiers		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total Dettes	4	0



ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE CONTROLE

Conseil de Surveillance

Marie-Thérèse Luciani
Présidente du Conseil

Laurent Deydier
Membre du Conseil

Philippe Klein
Membre du Conseil

Jérôme Spinoza
Membre du Conseil

Directoire

Jérémie Luciani
Président du Directoire

Christine Nivière
Membre du Directoire

Commissaires aux Comptes

Fidécompta
Titulaire

Marc-Olivier Bertot
Titulaire

Fidarex
Suppléant

S&W Associés
Suppléant

Siège social
36, rue de Penthièvre
75008 Paris

Siège administratif - Etablissement principal
3, place du Général de Gaulle
13001 Marseille
Téléphone : 04 91 13 09 00
Télécopie : 04 91 13 09 09

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 10 000 000 d'euros
RCS Paris 057 804 783 B
www.idsud.com

mnémonique : ALIDS code ISIN : FR0000062184 Société éligible au PEA-PME
contact actionnaires : Murielle Fabre 04 91 13 09 00 mfabre@idsud.com





IDSUD